

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 16 DÉCEMBRE 2019 À 18H30 AU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2<sup>E</sup> ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1  
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2  
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3  
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4  
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5  
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal. Madame Linda Hébert, trésorière est également présent.

2019-12-364

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIER la séance spéciale à 18H30 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2019-12-365

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais, maire fait la présentation du budget 2020.

2019-12-366

3. ADOPTION DU BUDGET 2020

ATTENDU le dépôt du budget 2020;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le budget 2020 tel que présenté.

ADOPTÉ

<b>Budget 2020</b>	
<b>REVENUS</b>	
<b>Fonctionnement</b>	
Taxes sur la valeur foncière	2 121 786 \$
Taxes services municipaux	596 199 \$
Compensations tenant lieu de taxes	20 900 \$
Transfert	340 599 \$
Services rendus	55 700 \$
Imposition de droits	62 142 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$
Intérêts revenus et autres recettes	43 000 \$
<b>TOTAL Fonctionnement:</b>	<b>3 242 826 \$</b>
<b>CHARGES</b>	
<b>Fonctionnement</b>	
Administration générale	631 316 \$
Sécurité publique (police, incendie)	458 347 \$
Transport routier (voirie municipale)	585 811 \$
Hygiène du milieu (aqueduc, eaux usées, ordures)	894 773 \$
Santé et bien-être	3 839 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	139 666 \$
Loisirs et culture	351 801 \$
Frais de financement	31 398 \$
<b>TOTAL des charges</b>	<b>3 096 951 \$</b>
<b>CONCILIATION À DE FINS FISCALES</b>	
Remb. Dette à long terme	(61 675) \$
<b>AFFECTATIONS</b>	
Activités d'investissement	(384 200) \$
Excédents accumulés	300 000 \$
<b>SURPLUS/ (DÉFICIT)</b>	<b>0 \$</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

Aucune question.

2019-12-367

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 19H35 l'ordre du jour étant épuisée.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Dagenais  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Céline Ouimet, g.m.a.  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

\* \* \* \* \*